

0946

1285

REPUBLICQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----8-----



MINISTERE DE LA FAMILLE,
DES ORGANISATIONS FEMININES
ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

REVUE ANNUELLE DSRPII
EXERCICE 2010

Mai 2011

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	1
LISTE DES ACRONYMES	2
I. CONTEXTE	3
II. METHODOLOGIE DE LA REVUE	5
III. RESULTATS DE LA REVUE	5
3.1. Bilan des réformes.....	5
3.2. Principales contraintes du secteur.....	32
III.3. Mobilisation des ressources	30
IV. PERSPECTIVES A COURT ET MOYEN TERMES DU SECTEUR (2011-2012)	32
CONCLUSION	36

Liste des acronymes

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APDC	Agents Porteurs de Dynamiques Communautaires
CDSMT	Cadre de Dépenses Sectorielles à Moyen Terme
CEDAF	Centre Départemental d'Assistance et de Formation pour la Femme
CENAF	Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme
CPMD	Centre de Pilotage du Millénaire pour le Développement
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
DAGE	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement
DDC	Direction du Développement Communautaire
DPDE	Direction de la Protection des Droits de l'Enfant
DSDS	Direction du Stratégies de Développement Social
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
GINDDI	Centre d'Ecoute, d'Information et d'Orientation pour les Enfants en Situation Difficile
IPSEV	Initiative pour la Protection Sociale des Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONDF	Observatoire National des Droits de la Femme
ONPN	Office National des Pupilles de la Nation
PDQ	Plan de Développement des Quartiers
PALAM	Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers
MDC	Maison de Développement Communautaire
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
PLCPFTE	Projet de Lutte Contre la Traite et les Pires Formes de Travail des Enfants
SI	Système d'Information
SDDC	Service de Départemental de Développement Communautaire

I. Contexte

Le Gouvernement du Sénégal a mis en œuvre, en deux phases, son Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté : le DSRP I (2003-2005) et le DSRP II (2006-2010).

Pour le suivi et la mise en œuvre de ce cadre de référence, le Sénégal s'est engagé à mettre à la disposition de ses partenaires un rapport annuel d'avancement, donnant la situation sur l'évolution des indicateurs retenus dans une liste restreinte.

Dans ce cadre, chaque année, il est organisé une revue. Pour 2011, elle coïncide avec la formulation du nouveau document de politique économique et sociale (DPES) et porte sur les réalisations de la dernière année de mise en œuvre du DSRP II.

Par note circulaire n° 1564/PM/SGG/SP du 14 Avril 2011, le Premier Ministre a instruit les Ministères pour la tenue de leur revue de l'année 2010 de mise en œuvre du DSRP II. Les résultats issus des différentes réunions sectorielles serviront de complément au bilan diagnostic déjà effectué sur la période 2006-2009.

C'est dans ce cadre que le Ministère a organisé du 10 au 12 Mars 2011, la revue du secteur. Le présent rapport aborde l'analyse des résultats enregistrés en 2010, les contraintes, orientations et perspectives à court terme du ministère.

Pour rappel les attributions dévolues au ministère par Décret n°2010-1012 du 03 août 2010 s'articulent comme suit :

- veiller au respect des droits fondamentaux des enfants et d'assurer la bonne intégration des jeunes enfants dans la vie familiale et sociale ;
- élaborer et de mettre en œuvre des politiques à l'égard des enfants abandonnés, des enfants des rues et des enfants en voie de marginalisation, d'entreprendre des actions permettant de donner un cadre de vie décent à ces enfants ;

- identifier et de mettre en œuvre les mesures requises pour la préservation des valeurs familiales ;
- élaborer des politiques de développement social et d'encadrement des organisations féminines, mais aussi de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des familles ;
- veiller à ce que les projets de développement profitent à l'ensemble des catégories sociales de la population, et notamment aux plus démunis ;
- participer avec tous les ministères, à la définition et à la mise en œuvre des politiques d'élimination de la pauvreté ;
- assurer la tutelle du Commissariat à la Sécurité Alimentaire.

La réalisation des missions du département reposait sur un cadre d'élaboration et d'exécution des politiques de protection, de promotion et de développement de la famille, de la femme et de l'enfant, avec comme soubassement :

- un programme décennal (2007–2016) qui met en œuvre la lettre de politique sectorielle de développement familial et social ;
- une Initiative Nationale pour la Protection Sociale des groupes vulnérables (suqali jaboot) ;
- un Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT).

L'exercice 2010 a été marqué par le remaniement ministériel du mois d'Avril 2010 entraînant le départ de plusieurs structures au profit d'une part du ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance et d'autre part du ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale avec comme conséquence une baisse drastique des moyens financiers aptes à permettre de faire face à la forte demande sociale.

Néanmoins d'importantes réformes et des résultats forts encourageants ont été enregistrés au cours de l'exercice sous revue.

II. Méthodologie de la revue

La revue s'est déroulée de manière participative autour d'un processus d'échange et de partage marqué par un atelier résidentiel sous forme de séances plénières et de travaux de groupes sur la base des différents axes stratégiques du DSRP 2.

Les participants ont eu pour mandat, au niveau de chaque groupe, de réaliser la revue des différents projets et programmes mis en œuvre en 2010 par les structures concernées sur la base des objectifs stratégiques et des lignes d'action inscrits dans la matrice des mesures et le PAP du DSRP 2.

A cet effet, chaque responsable de structure a présenté, sous forme introductive, aux membres du groupe, les différentes réalisations de 2010 et les éléments d'appréciation de ces dernières.

Un questionnaire de base a été utilisé pour servir de cadre de réflexion et de guide de présentation introductive des différents domaines à examiner.

Cette démarche a permis d'enregistrer les résultats ci-après.

III. Résultats de la revue

3.1. Bilan des réformes

Les réformes majeures concernent les aspects juridiques et institutionnels.

3.1.1. Axe 1 : Création de richesses et croissance pro-pauvre

Dans cet axe, les réformes mises en place en 2010 ont essentiellement porté sur :

La loi sur la Parité absolue homme/femme dans les institutions totalement ou partiellement électives s'inscrit dans la dynamique d'autonomisation de la femme et vise à permettre un meilleur accès aux instances de prise de décision. Malgré la promulgation de cette loi, le ministère connaît des difficultés dans sa mise en œuvre à cause d'une absence de décret d'application ;

- La création de l'**Observatoire National des Droits de la Femme (ONDF)** constitue une avancée majeure dans la promotion des droits de la femme en

tant qu'organe de veille et d'alerte. Cependant, l'absence de décret de nomination d'une présidente constitue une contrainte dans son fonctionnement.

Il faut relever aussi l'existence d'un projet de décret pour l'érection du cadre de concertation national en Conseil Consultatif des Femmes en cours de validation. Ce projet de décret permettra au comité consultatif de se structurer aux niveaux local et national et permettra de garantir la participation effective des organisations de femmes à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques et programmes de développement.

3.1.2. Axes 2 et 3 : Accès aux services sociaux de base/ Protection sociale-Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Il s'agit essentiellement pour cet axe :

- de la **loi d'orientation familiale** dont le processus d'élaboration est déjà enclenché. Elle vise à asseoir une meilleure politique sociale de la famille en renforçant la cohésion sociale ;
- de la **loi d'orientation sociale** en faveur des personnes handicapées, adoptée le 26 mai 2010, vise à garantir l'égalité des chances des personnes handicapées ainsi que la promotion et la protection de leurs droits contre toutes formes de discrimination.

Cette loi permet au département de disposer d'un cadre légal et réglementaire pour la promotion socio-économique des personnes vivant avec un handicap pour leur meilleure participation à l'effort de développement du pays ;

- du **Code de l'enfant** en cours de validation qui regroupe l'ensemble des textes concernant la protection de l'enfant. Il doit prendre en compte l'ensemble des textes harmonisés par rapport aux engagements internationaux ratifiés. C'est un cadre légal d'intervention qui doit surtout tenir compte des aspects sociaux que des aspects judiciaires dans la prise en charge des problèmes liés à la protection de l'enfance ;

- **des arrêtés ministériels** rattachant les projets et programmes sur l'enfance à la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant dans le souci de rationaliser et d'harmoniser les interventions en faveur de ce dernier.

3.1.3 Axe 4 : Bonne gouvernance et décentralisation

Dans cet axe, la principale réforme concerne la **Charte de partenariat entre OCB et collectivités Locales**, qui a été validée par toutes les parties prenantes.

Elle est en cours de vulgarisation et aura pour effets de :

- formaliser le statut des OCB en les dotant d'un cadre d'organisation, de fonctionnement et d'intervention assaini ;
- déterminer les rôles et responsabilités de chaque acteur dans le développement local
- favoriser le contrôle citoyen sur l'action publique
- faciliter la contractualisation entre collectivités locales et OCB dans la construction, la gestion des infrastructures communautaires et le renforcement des capacités.

Par ailleurs, le ministère a mis en place dans toutes les régions du Sénégal, un dispositif institutionnel et communautaire constitué de plates formes techniques opérationnelles des services déconcentrés de l'administration et d'une masse critique de 1200 Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires (APDC). Sous la conduite des SRDC, ce dispositif est régi par des arrêtés d'organisation et de fonctionnement et doté de plans d'action régionaux sur la protection et la promotion des groupes vulnérables. De plus, les APDC bénéficient d'un guide d'intervention sociale et d'un package de services sur différents outils de protection sociale.

3.2. Cadre d'analyse des résultats

En vue de permettre une appréciation des efforts fournis par le département dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP II au cours de l'exercice 2010, il est proposé le cadre d'analyse ci-après :

Tableau 1 : cadre d'analyse des résultats

OBJECTIFS STRATEGIQUES	INDICATEURS	LIGNES D' ACTIONS	COMMENTAIRES
Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	Nombre de bénéficiaires	Appui aux SFD de proximité pour un meilleur accès au financement des couches vulnérables, notamment les femmes et les micro-entreprises féminines	La mise en œuvre de cette ligne d'action a permis de dérouler les activités ci-après : - Le déploiement des deux mécanismes d'intervention que sont : (i) le FDL3 qui vise les groupes vulnérables à travers les conseils de quartiers et les villages de la zone de concentration opérationnelle du PRP (Programme d'appui à la stratégie de Réduction de la Pauvreté) ; (ii) le FDL4 pour l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement technique et de la formation professionnelle à travers un dispositif financier via la Banque Régionale de Solidarité (BRS) et technique constitué des cellules d'insertion du ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ainsi que des agences du système des Nations Unies, ONUDI et BIT. Ces deux mécanismes d'intervention contribuent au renforcement des capacités d'intervention des SFD de proximité à travers d'une part le système de Portage qui consiste à loger des lignes de crédit revolving au profit des femmes et des jeunes dans des structures financières et d'autre part la mise à leur disposition

OBJECTIFS STRATEGIQUES	INDICATEURS	LIGNES D' ACTIONS	COMMENTAIRES
			d'outils de gestion (logiciels, formation de responsables des organes de gestion) et de moyens logistiques. Globalement ces deux mécanismes ont permis de transferts financiers directs de 80 Millions pour le FDL3 et de 800 Millions pour le FDL4. Concernant le nombre de bénéficiaires des services financiers, le secteur a pu toucher 1406 personnes. La contreperformance enregistrée par rapport aux objectifs poursuivis au titre de l'année sous revue résulte essentiellement du transfert des mécanismes de financement au Ministère en charge de l'entreprenariat féminin et de la micro finance. Par ailleurs il convient de noter la lenteur observée dans la mise en œuvre du processus de décaissement du FDL4 dû essentiellement au mode opératoire qui mettait l'accent sur la validation de manière participative du manuel des procédures de financement et du souci constant d'assouplir les modalités d'accès des cibles et de la pérennisation du dispositif d'accompagnement.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	INDICATEURS	LIGNES D' ACTIONS	COMMENTAIRES
Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Pourcentage de femmes dans les instances de prise de décision (Parlement, gouvernement, judiciaire, conseils locaux)	Mise en œuvre la matrice d'intervention de la SNEEG	Le ministère, malgré l'existence d'un ministère chargé de l'équité et de légalité de genre a contribué à travers le PRP au financement de la mise en œuvre de la SNEEG tout en corrigeant les disparités de genre au niveau opérationnel dans le domaine socio-économique et de la sensibilisation dans les différentes zones de concentration. Pour ce qui concerne l'équité et l'égalité de genre, le pourcentage de femmes dans les instances de prise de décision (Parlement, gouvernement, judiciaire, conseils locaux) a enregistré des avancées significatives en 2010. En effet, les femmes ont représenté 30% des membres du gouvernement, contre 13% en 2009. A l'assemblée Nationale, elles sont 36 soit 30 % des députés. Au Sénat elles sont une quarantaine soit 40 %, au niveau du Conseil Economique et Social, elles sont majoritaires. Elles occupent 53,75 % des postes de conseillers. Elles sont un grand nombre à siéger dans les Conseils Municipaux, les Conseil Ruraux et les Conseils municipaux.
Réduire les facteurs de vulnérabilité dans	Augmentation du montant alloué au renforcement du mécanisme	Renforcement et décentralisation du fonds de solidarité	Le stock national de sécurité alimentaire a été exclusivement reconstitué à partir de la production locale, participant ainsi à trouver une solution à

OBJECTIFS STRATEGIQUES	INDICATEURS	LIGNES D' ACTIONS	COMMENTAIRES
les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	d'assistance sociale des GV (volume renseigné)	nationale et du fonds de calamité	l'épineuse question de la mévente de la production de riz de la vallée et du Sud du pays. Cependant, la dotation budgétaire annuelle d'un montant d'un milliard FCFA qui ne représente que le quart des besoins annuels, n'a pas connu de hausse en 2010 en raison des contraintes budgétaires de l'Etat. Cette situation justifie les contreperformances enregistrées dans l'atteinte de la cible (1600/2000).
Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	Opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation aux niveaux central et décentralisé	Appui au dispositif de suivi évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté	Pour répondre au souci de mise en place de procédures et de réponse fonctionnelle aux besoins de pilotage du programme, il a été élaboré un dispositif de suivi-évaluation adossé à un système global d'information sur la pauvreté . Dans le cadre de la décentralisation et du déploiement effectif du système, un atelier portant sur la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), le système d'information sur la lutte contre la pauvreté et le suivi évaluation du PRP a été organisé du 30 juin au 3 juillet 2010 dans le but de renforcer les capacités des agents et partenaires du programme.

OBJECTIFS STRATEGIQUES	INDICATEURS	LIGNES D' ACTIONS	COMMENTAIRES
			Cet atelier a permis : - la mise à niveau des acteurs sur les approches et outils de la GAR appliqués aux procédures et mécanismes de mise en œuvre et de suivi évaluation du PRP ; - le renforcement des utilisateurs sur les différents outils du système de suivi évaluation

	Nombre d'OCB formées en technique de ciblage	Renforcement des capacités des OCB OSC et groupes vulnérables en suivi évaluation, suivi participatif, paidoyer et communication	Dans le cadre de l'atteinte de cet objectif, les activités suivantes ont été menées au cours de la période sous revue : - formation de 94553 APDC ; - stabilisation d'outils pédagogiques (manuels et guides d'intervention) axés sur la mobilisation sociale, la communication pour le développement, le diagnostic participatif et la protection sociale.
améliorer l'accès aux services sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leurs droits	Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires des allocations de ressources	Mise en œuvre de programmes d'appui aux groupes vulnérables par des allocations monétaires conditionnelles et non conditionnelles pour les familles	Le Ministère en rapport avec le PAM à travers la mise en œuvre du programme cash voucher de la facilité alimentaire de l'Union Européenne. Il s'est agi de consolider le partenariat en s'impliquant dans la réalisation des activités suivantes : A la suite du processus de sélection des ménages et de tous les préalables nécessaires à la bonne exécution du Projet cash voucher, le Ministère a participé au mois de Juillet 2010 aux premières séances de distribution des bons d'achats alimentaires. Les distributions ont porté sur 9200 ménages répartis dans 09 communes d'arrondissement de Pikine. Le Ministère a aussi participé durant la même période, à des émissions d'information sur le projet, au niveau des radios communautaires.. Dans le cadre de la protection de l'enfance, le Ministère a réalisé en rapport avec ses partenaires les activités

			suivantes : - l'appui à 1.470 familles vulnérables pour un montant de 285.500.000 FCFA ayant permis un soutien à la scolarisation et à la prise en charge sanitaire de 4.410 enfants ; - la poursuite et le suivi du financement des 43 microprojets approuvés en 2008 et en 2009 par le Fonds d'Appui aux Initiatives locales (FAIL), fruit de la coopération avec l'UNICEF et l'Italie ;
Promouvoir les droits des femmes et des filles	Nombre de cas de violences	Développement et mise en œuvre des activités de sensibilisation contribuant à l'élimination des violences et pratiques néfastes faites aux petites filles et aux femmes	La 28ème édition de la quinzaine nationale de la femme a été marquée par des innovations majeures dont la décentralisation de son organisation à travers des journées régionales et départementales et celle dédiée aux sénégalaises de l'extérieur. Ces journées ont été l'occasion pour les femmes de débattre et d'aboutir à l'adoption d'un mémorandum national pour l'autonomisation de la femme sénégalaise articulé autour de la santé de la famille, de la lutte contre le gaspillage, du financement de l'entrepreneuriat féminin et de la parité.

	Existence de mesures de contrôle sur l'effectivité des textes	Application effective des textes et conventions fondamentaux relatifs aux droits des femmes et à la protection des droits des filles et des femmes	
	Nombre de communautés ayant abandonné les MGF/excision traités		Avec 4431 communautés ayant renoncé à la pratique sur les 5 000 recensées en 1997 soit un taux de 88,62%, la tendance à l'abandon se confirme et se renforce par des déclarations publiques, malgré quelques réticences observées çà et là.
Améliorer la situation économique et sociale des femmes en situation de vulnérabilité	Nombre CDSMT, programmes et projets intégrant le genre	Mise à la disposition des femmes rurales des technologies et équipements appropriés de transformation et de conservation des produits	Pour le premier indicateur se rapporter au tableau 2 ci-dessous. S'agissant de la ligne d'action ci-contre un indicateur relatif au nombre d'équipement et d'unité de transformation en faveur des femmes rurales devait pouvoir être renseigné au regard des volumes d'investissements réalisés par le ministère. A ce titre les principaux équipements suivants ont été distribués aux femmes : 2373 moulins, 120 pompes manuels, 59 décortiqueuses, 216 charrettes, 1311 ventilateurs, 557 machines à coudre, 2000 nattes, 350 draps de lit.

	nombre de centres d'accueil créés			le renforcement des capacités de 1500 femmes et jeunes filles, dans les 09 CEDAF opérationnels, en technique de gestion, sérigraphie, teinture, management des organisations, gestion de l'environnement, transformation des produits locaux, micro-jardinage, maraîchage, aviculture, restauration, informatique, alphabétisation, couture et broderie.
	nombre d'organisations féminines rurales bénéficiaires de formation			
	Autres formations	Formation modulaire en GERME		210 femmes sont formées en GERME
		Formation des meuniers		1992 meuniers hommes et femmes formés en techniques d'utilisation du matériel d'allègement des travaux de la femme en vue d'une utilisation rationnelle et durable
		Formation des relais communautaires en hygiène et assainissement		la formation de 945 APDC et la stabilisation d'outils pédagogiques (manuels et guides d'intervention) axés sur la mobilisation sociale, la communication pour le développement, le diagnostic participatif et la protection sociale. Les APDC devront appuyer les plateformes régionales dans la mise en œuvre des activités du ministère.
renforcer les	nombre de sessions de			294 maîtres coraniques ont été formés sur les droits de

capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femmes mendiantes, enfants guide des handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi, enfants travailleurs	formation organisé dans les daaras	renforcement des capacités des maîtres coraniques pour une meilleure gestion du cadre de vie des talibés	l'enfant, en éducation à la vie familiale et en caractères coraniques.
	Nombre de structures et associations appuyées	Appui aux structures et associations de prise en charge des enfants	l'appui à 58 daaras en équipements divers (denrées alimentaires, matériels d'hygiène et médical ou de couchage).

renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour en assurer une application effective	nombre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer exécutés	Mise en œuvre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer sur la protection et les droits de l'enfant pour l'application effective des lois	
	Nombre d'enfants retirés de pires formes de travail et réinsérés dans le système socio-éducatif	Extension et renforcement des projets et programmes existants de lutte pour l'éradication du travail des enfants : « Projet contre les pires formes de travail des enfants » du MFFSD, « Programme sur le travail	

		des enfants » du MFTOP,	
	Nombre d'enfants empêchés et/ou retirés des pires formes de travail, bénéficiant d'alternatives viables de réinsertion	Renforcement de la protection des enfants contre toutes formes d'exploitation, d'abus et de violence	

3.3. Evolution des indicateurs

Tableau 2 : Axe 1 : Création de richesses et croissance pro-pauvre

Objectif	Indicateurs	Désagréation	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Group e Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
Favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs	Nombre de bénéficiaires		1.182.980	2560	1406	Ménages Micro - entrepreneurs	-1154	CENAF CSO /PR P PALAM	Nombre de bénéficiaires/cibles	L'écart entre les prévisions et les réalisations de 2010 s'explique par le fait que les mécanismes de financement ont été transférés dans d'autres ministères (DMF, FEF, FIMF, FCF)
Promouvoir l'équité et l'égalité de genre	Pourcentage de femmes dans les		Gouv : 13% (4/32) Assemblée :		Gouv : 30% (12/40)					

Objectif	Indicateurs	Désaggrégation	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Groupes Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
	instances de prise de décision (Parlement, gouvernement, judiciaire, conseils locaux)		24,6% Sénat : 40% CES : 35,8% Conseil régional : 12,9% Conseil municipal : 26,9% Conseil rural : 11,4% Corps diplomatique : 12,5% Magistrature : 15% 2 adjoints au gouverneur 1 préfet 5 adjoints au		Assemblée : 24,6% Sénat : 40% CES : 35,8% Conseil régional : 12,9% Conseil municipal : 26,9% Conseil rural : 11,4% Corps diplomatique :					

Objectif	Indicateurs	Désaggrégation	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Group e Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
			préfet 2 adjoints au sous - préfet		12,5% Magistrature : 15% 2 adjoints au gouverneur 01 préfet 05 adjoints au préfet 02 adjoints au sous - préfet					

S'agissant de l'axe création de richesses et croissance pro-pauvre, le ministère est interpellé sur les deux indicateurs figurant sur le tableau ci-dessus..

Concernant le nombre de bénéficiaires des services financiers, la contreperformance enregistrée par rapport aux objectifs poursuivis au titre de l'année sous revue résulte essentiellement du transfert des mécanismes de financement au Ministère en charge de l'entrepreneuriat féminin et de la micro finance.

Pour ce qui concerne l'équité et l'égalité de genre, le pourcentage de femmes dans les instances de prise de décision (Parlement, gouvernement, judiciaire, conseils locaux) a enregistré des avancées significatives en 2010.

En effet, les femmes ont représenté 30% des membres du gouvernement, contre 13% en 2009. A l'assemblée Nationale, elles sont 36 soit 30 % des députés. Au Sénat elles sont une quarantaine soit 40 %, au niveau du Conseil Economique et Social, elles sont majoritaires. Elles occupent 53,75 % des postes de conseillers. Elles sont un grand nombre à siéger dans les Conseils Municipaux, les Conseil Ruraux et les Conseils municipaux.

Tableau 3: Axe 2 et 3 : Accès aux services sociaux de base/ Protection sociale-Prévention et Gestion des risques et catastrophes

Objectif	Indicateurs	Désagrégrations	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Groupes Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
Réduire les facteurs de vulnérabilité dans les secteurs et renforcer l'assistance sociale aux groupes vulnérables	Augmentation du montant alloué au renforcement du mécanisme d'assistance sociale des GV (volume renseigné)		1000	2000	1600	populations vivant dans les zones à risque alimentaire	-400	CSA	Million	Ciblage à parfaire
Améliorer le ciblage, le suivi et l'élaboration des actions dirigées vers les groupes vulnérables	Opérationnalisation du dispositif de suivi-évaluation aux niveaux central et décentralisé	National	9	12	11	Chefs de services régionaux	-1	CSO/PLCP	personne	renforcement des capacités de chefs de services régionaux et départementaux de l'axe Nord du PRP et dotation en équipements informatiques
	Nombre d'OCB formées en technique de ciblage		475	500	453	représentants des OCB	-47	CSO/PLCP	personne	
améliorer l'accès aux services	Nombre de ménages vulnérables		685	1500	1080	ménages démunis	-420	PLCPFTE	ménage	

Objectif	Indicateurs	Désagrégrations	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Groupes Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
sociaux pour les groupes vulnérables et assurer l'accès aux actifs et à la pleine jouissance de leurs droits	bénéficiaires des allocations de ressources	Pikine		10000	9200	familles démunies	-800	CSO/PLCP	Ménage	PAM/UE/MFOFPE
		Kaffrine et Diourbel	0	150	0	familles démunies	-150	PALAM	ménage	Lourdeur et longueur des procédures, non recrutement de l'expert en finance islamique
	Nombre de cas de violences traités	National	44	100	65	Jeunes filles victimes de violence	-35	GINDDI	Jeune fille	Macanu jigeen fonctionnel
Promouvoir les droits des femmes et des filles	Existence de mesures de contrôle sur l'effectivité des textes		2	2	0	Ministères techniques concernés	0	DF	Rapports	
	Nombre de communautés ayant abandonné les MGF/excision		4121	5000	4452	Communautés pratiquantes	-548	à DF	communauté	
Améliorer la situation économique et sociale	Nombre CDSMT, programmes et projets intégrant le genre	nombre de CDSMT		3	2	CDSMT	-1	CSO/PLCP	CDSMT	Ministères de la jeunesse et de la famille

Objectif	Indicateurs	Désagrégrations	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Groupes Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
des femmes en situation de vulnérabilité		Projets et programmes	à renseigner	4	4	projets et programmes	0		Projet et programme	PRP, PALAM, PLCPFTE, EVF/Daara
	nombre de centres d'accueil créés		1	0	0	Jeunes filles	0	GINDDI		macanu jigeen fonctionnel, appui du PLCPFTE
	nombre d'organisations féminines rurales bénéficiaires de formation		1041	270	716	Femmes et jeunes filles	446	CENAF	femme et jeune fille	jeunes filles formées (formation permanente et modulaire)
	Autres formations	Formation modulaire en GERME	150	1000	210	Femmes	- 790	DAGE	Femme	
		Formation des meuniers	526	2000	1992	Femmes et Hommes	-8	DAGE	Meunier	
		Formation des relais communautaires en hygiène et assainissement	50 relais	1200	945	APDC	-255	CSO/PLCP	APDC	les relais deviennent APDC
		Formation des enfants (écoles communautaires de base)	0	8000	0	enfants	- 8000	PALAM	enfant	lourdeur et longueur des procédures dans la mobilisation de ressources

Objectif	Indicateurs	Désagrégrations	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Groupes Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
		Formation qualifiante des jeunes	0	2000	0	Jeunes	- 2000	PALAM	Jeune	IDEM
		Alphabétisation des femmes	0	6000	0	Femmes	- 6000	PALAM	Femme	IDEM
renforcer les capacités des institutions spécialisées de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité (enfants de femmes mendiantes, enfants handicapés, enfants des femmes touchées par l'extrême pauvreté, orphelins du VIH, enfants	Nombre de sessions de formation organisé dans les daaras		2	4	5	maîtres coraniques	1	DPDE	Daara	294 maîtres d'écoles coraniques, 10 marraines, 84 délégués de quartiers et 52 animateurs sociaux
	Nombre de structures et associations appuyées		78	52	43	Structures et associations	-9	DPDE	Service public et association	Fonds d'appui aux initiatives locales/coopération italienne/UNICEF

Objectif	Indicateurs	Désagrégrations	Réal. 2009	Obj. 2010	Réal. 2010	Groupes Cibles 2010	Ecart	Sources	Unité	Observations
victimes de la toxicomanie, talibés, enfants abandonnés ou en conflit avec la loi, enfants travailleurs)										
renforcer la législation en vigueur en matière de protection de l'enfant et prendre les dispositions pour en assurer une application effective	nombre de programmes de sensibilisation, d'information et de plaidoyer exécutés		2	0	2	familles et communautés	2	DPDE	Campagne	
	Nombre d'enfants retirés de pires formes de travail et réinsérés dans le système socio-éducatif		685	2000	4539	enfants en situation de vulnérabilité	2539	DPDE		La progression notée en 2010 est due à la mise en œuvre de l'IPSEV avec l'UNICEF
	Nombre d'enfants empêchés et/ou retirés des pires formes de travail, bénéficiant d'alternatives viables de réinsertion		1044	2500	2536	Enfants vulnérables	36	GINDDI	enfant	actions de maraude, accueil du jour, activités lors des événements religieux (magal, gamou)

S'agissant de l'accès aux services sociaux de base et la protection sociale, la plupart des seize indicateurs concernant les deux axes, les écarts entre les prévisions et les réalisations des objectifs chiffrés de 2010 sont négatifs. Un effort considérable devra par conséquent être déployé durant les premières années de mise en œuvre du Document e Politique Economique du Sénégal (DPES) pour relever les défis.

Des évolutions significatives ont cependant été enregistrées dans les domaines suivants :

Pour ce qui concerne l'amélioration du ciblage, du suivi et de l'élaboration des actions dirigées vers groupes vulnérables, le ministère s'est employé à opérationnaliser le dispositif de suivi-évaluation aux niveaux central et décentralisé. Cette action s'est matérialisée à travers la formation et l'équipement des services déconcentrés impliqués dans l'encadrement et la promotion des groupes vulnérables

Au total 11 structures régionales et départementales sur les 12 prévues ont été touchées, soit 99% de l'objectif initial. L'extension de la formation et de l'équipement aux services départementaux envisagé en 2009 a été réalisée en 2010.

La formation a occupé une place importante dans ce volet avec les organisations féminines rurales. En effet les prévisions initiales ont été largement dépassées (716 femmes et jeunes sur une prévision de 270).

Une performance similaire a été notée pour ce qui concerne la formation organisée dans les daaras (294 maîtres d'écoles coraniques, 10 marraines, 84 délégués de quartiers et 52 animateurs sociaux).

S'agissant des deux indicateurs « Nombre d'enfants retirés de pires formes de travail et réinsérés dans le système socio-éducatif » et « Nombre d'enfants empêchés et/ou retirés des pires formes de travail, bénéficiant d'alternatives viables de réinsertion », une forte évolution a été enregistrée en raison, d'une part, de la progression notée en 2010 et due à la mise en œuvre de l'Initiative pour la Protection Sociale des Enfants Vulnérables (IPSEV) en rapport avec l'UNICEF, et d'autre part, des actions

de maraude, d'accueil du jour et d'activités lors des événements religieux (magal, gamou).

3.4. Mobilisation des ressources

Tableau 4: Mobilisation des ressources affectées aux dépenses d'investissement

PROJETS/PROGRAMMES	PREVISIONS (en millions de F.CFA)			REALISATIONS (en millions de F.CFA)			TOTAL GENERAL	
	Total	Etat	PTF	Total	Etat	PTF	Prévu	Réalisé
Aménagement cadre de vie dans les Daaras	131	131	0	109	109	0	131	109
Appui aux groupements féminins	3 263	3 263	0	3 263	3 263	0	3 263	3 263
Appui au dispositif de suivi-évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté	30	30	0	25,60	25,60	0	30	25,60
Reconstitution du stock de sécurité alimentaire	1 556	1 556	0	1 556	1 556	0	1 556	1 556
Initiative pour la protection sociale	354	354	0	208	208	0	354	208
Appui à la lutte contre la pauvreté phase 2	850	50	800	1 508	5	1 503	850	1 508
Construction et équipement des CEDAF	350	350	0	0	0	0	350	0
Lutte contre les pires formes de travail des enfants	521	521	0	521	421,50	0	521	421,50
Programme d'alphabétisation et d'apprentissage de métiers	1 147	397	750	183	184	0	1 147	183
Appui au monde rural	4 000	4 000	0	2 140	2 140	0	4 000	2 140
TOTAL	12 202	10 652	1 550	9 513,60	7 912,10	1 503	12 202	9 414,10

Il résulte du tableau ci-dessus que le bilan de la mobilisation des ressources est globalement positif. En effet, sur les ressources internes du BCI, le taux d'exécution des projets et programmes est de 74%. Quant à celui des ressources extérieures, il est de 97%.

Cependant, pris individuellement, certains projets ont connu des difficultés de mise en œuvre de leurs activités au cours de la gestion 2010. En effet, le PALAM n'a pas pu mobiliser les 750 millions de F.CFA de prévisions de tirage sur les ressources extérieures prévues sur financement de la Banque Islamique de Développement.

Par ailleurs, les 350 millions de F.CFA prévus sur ressources internes du BCI pour la construction et l'équipement des CEDAF n'ont pas pu être engagés. Ces crédits ont été ponctionnés par l'Etat et affectés à d'autres priorités.

3.5. Principales contraintes du secteur

De manière générale, les contraintes notées dans l'action du département en faveur de l'atteinte des objectifs du DSRP2 se résument comme suit :

- l'insuffisance de ressources budgétaires allouées au regard des défis identifiés dans le secteur ;
- les lenteurs dans la mobilisation des ressources internes du BCI ;
- l'insuffisance des moyens logistiques et des ressources humaines ;
- l'instabilité institutionnelle qui influe sur les orientations et les attributions des structures ;
- l'absence d'une politique et d'un programme intégré de transferts sociaux, dotés d'un registre unique et unifié des bénéficiaires.

IV. Perspectives à court et moyen termes du secteur (2011-2012)

En dépit des efforts enregistrés au niveau des agrégats macro-économiques, la situation des groupes vulnérables reste préoccupante en raison surtout des conséquences négatives de la crise économique, financière et alimentaire de 2008 sur les conditions de vie des ménages.

Face à une demande sociale de plus en plus forte et multiforme, les perspectives sont déclinées au regard des axes du DSRP II.

Axe 1 « création de richesses pour une croissance pro pauvre » :

- Poursuite de la mise en place des microprojets et micro entreprises pour les artisans et autres promoteurs de la zone du programme ;
- Mise en place de lignes de crédits pour les Groupes Vulnérables (GV) (Handicapés, femmes, personnes vivant avec le VIH SIDA ;
- Financement des projets des sortants de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et des jeunes promoteurs locaux ;

- Mise en place de l'antenne Nationale du Réseau des Femmes Opératrices économiques de l'UEMOA ;
- Vulgarisation de la loi sur la Parité absolue homme /femme ;
- Production, Labellisation et Distribution de produits CEDAF à travers des canaux ciblés
- Financement de micros projets des jeunes et des femmes ;

Axe 2 « l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base ».

- Poursuite de l'appui à la réalisation et à l'équipement des infrastructures de base;
- Organisation de sessions de formations qualifiantes et valorisantes pour les femmes et les jeunes filles.

Axe 3 « protection sociale et prévention et gestion des risques et catastrophes »,

- Poursuite de la mise en œuvre du programme « bon d'achat alimentaire » avec le PAM à Ziguinchor,
- Formation des services déconcentrés, ONG, aux techniques d'exécution des programmes
- Equipement du Centre GINNDI d'un véhicule de maraudes ;
- Renforcement des ressources humaines spécialisées ;
- Prise en charge des femmes porteuses de fistules en pré et post opératoire ;
- Création d'une base de données sur les OCB ;
- Elaboration du plan d'action de la décennie de la femme africaine 2010/ 2020 ;
- Création d'une banque de données sur les violences;
- Appui direct aux groupes vulnérables (femmes et jeunes filles) ;
- Finalisation de la stratégie nationale de protection des enfants et du système intégré de protection des enfants ;
- Mise en place de 45 unités départementales de protection de l'enfance ;
- Extension du projet pilote de cash transfert de Kolda aux 45 départements ;
- Nomination officielle de la présidente de l'ONDF ;

- Mise en place du système d'informations et de banques de données statistiques désagrégées par sexe dans plusieurs domaines avec la formation des acteurs sur les indicateurs sensibles au genre (agents des ministères, ...) ;
- Mise en œuvre d'activités IEC afin d'améliorer la compréhension de la construction socioculturelle des rapports sociaux ;
- Conception et exécution d'un plan de communication pour la promotion des droits des femmes (vulgarisation des textes, renforcement de capacité des femmes à exercer leurs droits, Plaidoyer, ...) ;
- Augmentation du volume du stock national de sécurité alimentaire ;
- Amélioration du suivi de la sécurité alimentaire ;
- Elaboration du programme décennal pour le développement familial et social tenant compte des nouvelles orientations ;
- Mise en place d'un système d'informations pour évaluer correctement le PIB et déterminer la part des organisations féminines dans la production nationale ;
- Eudes et recherches sur le travail et l'exploitation des enfants, la violence et les déterminants de la mendicité ;
- Poursuite des travaux de construction et d'équipement de salles de classes ;
- Renforcement des capacités des formateurs
- Poursuite de la formation des différents bénéficiaires (femmes travailleuses, jeunes) ;
- Poursuite de l'inscription des enfants dans les écoles communautaires de base ;
- Elaboration de la cartographie d'intervention des acteurs pour l'abandon de l'excision ;
- Validation de l'étude sur l'état d'application de la loi 99-05 du 29 janvier 1999 sur l'excision ;
- Formation des acteurs sur l'approche droits humains ;
- Elaboration d'un programme de suivi/supervision du plan d'actions national.

Axe 4 « Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif »

- Vulgarisation de la charte de partenariat entre OCB et collectivités locales ;
- Renforcement des capacités matérielles et humaines des services déconcentrés ;
- Capitalisation et documentation sur le Développement Communautaire ;
- Elaboration d'un plan de communication pour la promotion du statut de la femme ;
- Atelier de partage et de mise en cohérence des interventions ;
- Mise en place de comités de gestion au niveau des CEDAF ;
- Mise en œuvre des plans d'actions des quatre CPMD prioritaires identifiés.

CONCLUSION

Au regard du bilan des réformes sus-analysées, des résultats enregistrés, des contraintes identifiées et des défis permanents qui interpellent le secteur, des efforts financiers additionnels devraient être déployés en vue d'inverser la tendance au basculement d'une frange importante de la population dans la pauvreté.

Dans ce cadre une attention plus soutenue devrait être accordée à la mise en œuvre de l'**INPS-Suqali Jaboot**, cadre fédérateur innovant d'harmonisation et d'impulsion des actions des différents partenaires destinées à assurer l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base et aux opportunités d'emploi et de revenus dans une perspective d'autonomisation socio-économique prenant en compte l'équité et l'égalité du genre.

Seule la valorisation des initiatives et capacités productives des populations vulnérables pourraient favoriser une croissance économique inclusive et redistributive visée par le DPES en cours d'élaboration.